

Les trois femmes sous-secrétaires d'Etat en France

Autor(en): **M.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 479

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Vérité violente gagne
en vigueur.Pierre VIRET, réformateur
(1536)**DIRECTION ET RÉDACTION**M^{me} Emilie GOURD, Crêts de Pregny**ADMINISTRATION**M^{me} Marie NICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officieldes publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses**ABONNEMENTS**

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER... » 8.—

Le numéro... » 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour le semestre de
l'année en cours.**ANNONCES**

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Lire en 2^{me} page:

Le Rassemblement mondial pour la paix.

H.-C. CHAMPURY: Choses d'Espagne. 1. Une
fondation féminine à Barcelone.**En 3^{me} et 4^{me} pages:**J. GUEYBAUD: La Conférence d'études du Com-
ité pour la paix et le désarmement des
organisations féminines internationales.A. de M.: Les conditions du service domestique
à l'étranger.

Nouvelles de diverses Sociétés féminines.

En feuilleton:

Glanté dans la presse.

L'Idée marche... enfin!

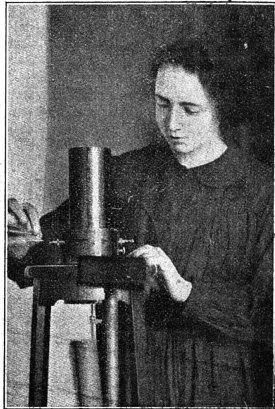
...Et comment!

Depuis la publication de notre dernier numéro, en effet, dans lequel nous relations, comme chose dont le bruit courait, mais qui semblait encore parfaitement improbable, l'accession d'une femme, dont le nom variait tous les jours, au gouvernement de la République française... depuis lors, quel changement!

Car ce n'est pas d'une seule femme, dont la liste du ministre Léon Blum, publiée officiellement le matin du 5 juin, annonçait la nomination à des postes de commande, mais bien de TROIS. Et parmi ces trois noms, celui d'un des plus connus et des plus appréciés parmi les chefs du mouvement suffragiste français, celui de notre amie, M^{me} Cécile Léon Brunshvich, présidente de l'Union française pour le Suffrage, en hommage rendu ainsi, non seulement aux capacités féminines, mais encore au mouvement suffragiste français, et avec lui à la cause suffragiste dans le monde entier. On conviendra que la nouvelle a bien pu nous couper le souffle d'émotion et de joie.

Et de surprise aussi. Car c'est là un renversement brusque de nos théories et de notre doctrine suffragiste, et une situation paradoxale à souhait qui se crée. Ces trois femmes en les mains desquelles le nouveau gouvernement a placé en pleine confiance des « leviers de commande » pour employer l'expression à la mode, elles sont d'autre part des mineures devant la loi de leur pays. Elles qui vont disposer d'un pouvoir étendu pour réaliser des réformes depuis longtemps; elles qui siègent au banc du gouvernement à la Chambre (toujours aimable maintenant pour les féministes, le *Journal de Genève* s'est empressé de proclamer qu'elles y faisaient « singulière figure »... et au Sénat, elles ne sont pas capables légalement d'être un seul de ces députés qu'elles regardent maintenant sous un autre angle, ni même le dernier de ces conseillers municipaux du plus petit village de province, auxquels il appartiendra, de par le jeu de la Constitution française, de choisir à leur tour ces sénateurs, qui constituent la vieille garde des préjugés antiféministes... Ces enceintes tabou, dont l'accès leur est encore interdit par une porte, celle par laquelle on pensait généralement qu'elles y entreraient comme leurs sœurs d'autres pays, elles y pénétrèrent la tête haute par l'autre porte, celle du gouvernement. Et ces députés et ces sénateurs parmi lesquels elles ne peuvent encore siéger, viendront les questionner, les interpeller sur leur activité gouvernementale, et elles leur répondront, les renseigneront, les rassureront ou les combatteront... Non, vraiment, tout cela n'est-il pas le renversement de tout ce que nous avons vu jusqu'ici? car lesquels des pays où les femmes votent, parfois depuis de très longues années, connaissent des femmes membres de gouvernement? La Grande-Bretagne en a eu trois, si nos souvenirs sont exacts, la Finlande une, les États-Unis s'honnorent à juste titre de la présence de Miss Perkins à la tête du Département du Travail, et c'est tout, sauf fréquemment de notre mémoire suffragiste. Alors?...

Alors, par un revirement naturel de l'opinion, nous avons entendu dire de divers côtés



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} Irène JOLIOT-CURIE

Sous-secrétaire d'Etat aux recherches scientifiques

que ce n'était plus la peine de lutter avec tant d'acharnement pour le droit de vote des femmes, puisqu'il n'aboutissait à aucun résultat; et que la tactique suivie par les féministes de France de pénétrer aux postes de commande, dans les Conseils municipaux d'abord comme conseillères municipales privées, au gouvernement ensuite comme sous-secrétaires d'Etat, allait permettre bien plus rapidement aux femmes de réaliser les revendications que nous formulons depuis si longtemps. « L'accès à la vie publique par en haut, et non par en bas », selon le mot que l'on prête à M. Léon Blum.

Quelle que soit la reconnaissance que les suffragistes de tous pays, indépendamment de leurs opinions politiques, puissent éprouver pour l'actuel « Premier » français, et pour son geste historique envers les femmes, nous ne croyons pas cependant que la soit le but à atteindre, car, désignées pour faire partie d'un gouvernement, ces femmes sont liées à la fortune de ce même gouvernement, et peuvent être balayées en même temps que lui. Il est vrai qu'une amie suffragiste parisienne, venue à Genève la semaine dernière, nous a assuré que le retour en arrière était impossible maintenant, que le gain acquis sous le cabinet Léon Blum serait maintenu sous d'autres ministères, parce qu'aucun d'entre eux n'oserait plus exclure les femmes; il n'en reste pas moins qu'il ne s'agit pas là d'un droit constitutionnellement reconnu et par conséquent imprescriptible, mais d'un précédent que l'on crée, d'une tradition que l'on s'efforce d'établir... Et puis, ce sont trois femmes seulement auxquelles l'on vient de donner la possibilité de représenter les intérêts des femmes par leur activité ministérielle, trois femmes de haute valeur morale et intellectuelle, certes, mais trois seulement, en regard de combien de millions de citoyennes françaises?...

Et c'est pourquoi, de toute la force de nos convictions démocratiques, nous sommes opposées à la conclusion que certaines voudraient tirer de ces récents événements féministes.

(La fin en 3^{me} page.)

E. Gd.

Les trois femmes sous-secrétaires d'Etat en France

On sait que M. Léon Blum a donné à son cabinet une organisation nouvelle, en instituant, dans chaque ministère, des sous-secrétaires d'Etat entre lesquels se répartissent les différentes charges, qui, auparavant, incombait au seul ministre, et risquaient souvent, de ce fait, de res-

Nous regrettons de n'avoir pu nous procurer en temps utile une bonne photographie de M^{me} Suzanne Lacore, la troisième femme sous-secrétaire d'Etat pour pouvoir également la présenter à nos lecteurs (Réd.)



Cliché Jus Suffragii

M^{me} Cécile-Léon BRUNSHVICH

Sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale

ter en souffrance. C'est à ces fonctions que trois femmes ont été appelées, soit notre amie, M^{me} Brunshvich, comme sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, et M^{me} Irène Joliot-Curie, comme sous-secrétaire d'Etat à la recherche scientifique, toutes deux dans le même ministère; alors qu'à M^{me} Suzanne Lacore ont été confiées les fonctions de sous-secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance dans le ministère de la Santé publique.

Nous ne pensons pas avoir besoin de présenter M^{me} Brunshvich à un public de lecteurs féministes de Suisse romande. Fréquemment, en effet, ces derniers ont eu l'occasion de la rencontrer, soit à Genève, où elle vient souvent, soit dans des Congrès féministes internationaux. Présidente de l'Union française pour le Suffrage, M^{me} Brunshvich travaille depuis longtemps en étroite collaboration avec celles qui, à travers le monde, défendent les droits de la femme, et on l'a vue de la sorte aussi bien à Rome, à Berlin, à Vienne, ou à Istanbul, qu'à Paris, où son accueillante maison du quartier du Trocadéro est un vrai home pour tant d'entre nous qui s'y rendent comme chez elles. Mais ceux de nos lecteurs qui ne peuvent voyager la connaissent bien aussi comme rédactrice en chef de ce remarquable hebdomadaire, *La Française*, l'un des meilleurs à coup sûr de nos journaux féministes, à l'exemple duquel notre *Mouvement* doit beaucoup, et dont elle a assumé la direction depuis bien des années, avec une rare maîtrise, en lui consacrant aussi bien un don inné de journaliste, que son talent d'organisation et ses convictions féministes, sociales, et pacifistes.

Car, et cela est intéressant à signaler à ceux qui croient que les féministes ne sont que des politiciennes, c'est par l'action sociale que M^{me} Brunshvich est venue au suffrage féminin; et, chose encore à signaler à ceux qui craignent chez nous que le suffrage ne détruise la famille, c'est grâce à l'influence de son mari que notre cause l'a gagnée comme adepte. C'est, en effet, l'éminent professeur à la Sorbonne, le célèbre philosophe commentateur de Pascal qu'est M. Léon Brunshvich, qui a attiré l'attention de sa femme sur le fait que les ouvrières qu'elle s'efforçait d'organiser pour améliorer leurs conditions de travail ne constituaient que des zéros politiques devant le législateur, et ne pouvaient par conséquent rien attendre de lui, et c'est sur la base de cette conviction devenue personnelle et profonde que M^{me} Brunshvich a réalisé l'œuvre immense d'organiser le mouvement suffragiste tel que le comprend l'Union française. Secrétaire générale de temps de la présidence de la toujours regrettée M^{me} de Witt-Schlumberger, puis présidente à la mort de celle-ci, elle a couvert le pays d'un réseau serré de groupes suffragistes, réunis en Fédérations régionales, sachant partout éveiller

l'intérêt et susciter le concours d'une pléiade de femmes de valeur, qui, jusque dans les petites villes, ont transformé l'opinion publique. Il suffit de comparer le mouvement suffragiste dans la province française avec ce qu'il était il y a douze ou quinze ans pour se rendre compte du labeur incessant accompli par notre amie en même temps que de son don hors ligne d'organisation.

Mais cette activité suffragiste intense n'a pas fait oublier à M^{me} Brunshvich ses préoccupations sociales du début de sa carrière, et les problèmes du travail féminin notamment n'ont pas cessé d'absorber une partie de son temps. Faut-il rappeler ici que c'est à elle que l'on doit en France la création de cette nouvelle carrière féminine, celle de la surintendante d'usine? et l'ouverture de cette Ecole de surintendantes, qui spécialisée dans cette direction les travailleuses sociales? que, dans de nombreuses Commissions et Comités nationaux et internationaux elle a défendu avec ardeur le droit au travail de la femme mariée, et que, ayant toujours travaillé à établir le contact indispensable avec les organisations ouvrières, elle a réussi, bien mieux que les partisans de l'*Open Door* et autres groupements analogues en d'autres pays, à faire respecter ce droit en France? Partisan convaincu de l'entente internationale et de la Société des Nations, elle fut l'une des fondatrices de l'Association féminine française qui soutient l'Institut de Genève (si bien même que c'est à Glasgow, au Congrès international de l'Union des Associations pour la S. d. N. qu'est allé la chercher le télégramme lui annonçant sa nomination); mère de famille de trois enfants, et déjà grand-mère d'une fillette, elle connaît par expérience les problèmes actuels de l'éducation. Amie franche, loyale, au cœur large, que n'effleure jamais ni jalousie ni mesquinerie, travailleuse acharnée et consciencieuse, nature pratique et de jugement sûr et modéré, la première sous-secrétaire d'Etat à l'éducation nationale va apporter à la chose publique tout un ensemble de compétences la qualifiant admirablement pour la tâche considérable qui va être la sienne.

Tâche considérable en effet, car voici les attributions que lui attribue le décret récemment signé par le président de la République:

1. Les questions concernant l'hygiène scolaire et la vie sociale de l'enfant.
2. Les questions relatives à l'orientation professionnelle des jeunes filles, ainsi que leur préparation et leur accès aux fonctions publiques.
3. Les questions d'entraide et de solidarité sociale intéressant la femme et la jeune fille.
4. La liaison avec les ministères intéressés aux problèmes ci-dessus, notamment avec le ministère de la santé publique.
5. Les questions que le ministre renverra à son examen.

(Quelle est celle d'entre nous, pour le dire en passant, féministe et travailleuse sociale, qui n'éprouve pas, en lisant ce qui précède, un tout petit sentiment d'envie, songeant à ce qu'il sera possible à notre amie de réaliser parmi tant d'améliorations et de réformes sociales si souvent rêvées par nous toutes, et toujours entravées par notre incapacité à nous mêler de la chose publique ?...)

Ce vaste programme, Mme Brunschvicg va s'y attacher, en s'entourant d'un état-major féminin, car qui mieux qu'elle est à même de connaître les capacités des collaboratrices qu'il lui faut? Et ses réalisations, tout en sachant bien qu'elles ne pourront se produire toutes à la fois, nous les attendons avec une ardente sympathie, certaines d'être par ces lignes l'interprète des suffragistes suisses en général, comme des lectrices du *Mouvement* en particulier, pour dire à notre amie nos vœux les plus chaleureux et nos félicitations reconnaissantes.

E. G.

La place nous manque pour présenter à nos lecteurs avec autant de détails les deux autres sous-secrétaires d'Etat féminins. Mais qui ne connaît, et cela aussi bien en dehors des milieux féministes, Irène Joliot-Curie, l'élève, la collaboratrice, puis la continuatrice de sa mère? Titulaire du prix Nobel de chimie pour 1935, Mme Joliot-Curie est avant tout une chercheuse de laboratoire, et c'est une joie de penser que ces travaux scientifiques d'importance capitale vont, maintenant qu'ils constituent une mission officielle, pouvoir prendre un essor généré trop souvent jusqu'ici par ce que l'on a appelé avec raison « la grande pitié des savants de France ».

Mais si elle est avant tout une scientifique, Mme Joliot-Curie est aussi une féministe ardente. Nous l'avions relevé, il y a plusieurs mois déjà, en racontant comment elle avait tenu à présider à Paris, au moment où le prix Nobel venait de lui être accordé, un grand meeting en faveur du droit au travail de la femme, et comment elle avait déclaré à l'une de nos confrères, Mme Hélène Gosset, de *l'Oeuvre*, sa conviction profonde dans la justice de notre cause. Cette conviction, elle l'a affirmée à nouveau, lors des innombrables interviews qu'elle a été appelée à donner lors de sa nomination, en déclarant à plusieurs journalistes que ce poste, elle l'avait accepté par devoir féministe, parce qu'en ces temps où le droit au travail des femmes est si âprement combattu, elle voulait de la sorte contribuer à le défendre... Qu'en pensent certaines intellectuelles de notre pays, qui dédaignent le féminisme et le placent bien au-dessous de leurs préoccupations scientifiques ou littéraires?

Quant à Mme Suzanne Lacorre, son nom était jusqu'à la semaine dernière inconnu dans nos cercles féministes. Elle est, nous ont dit des amies françaises, une ancienne institutrice d'un modeste village de la Dordogne, mais qui a appliqué dans ce village des méthodes si remarquables, qui a obtenu des résultats si frappants, qui s'est au cours de sa carrière si complètement consacrée à la cause de l'enfant, que l'on peut attendre d'elle aussi beaucoup dans ses nouvelles fonctions. Est-il besoin de dire qu'à elle, comme à Mme Joliot-Curie, vont, aussi bien qu'à Mme Brunschvicg, nos vœux de succès dans des activités nouvelles, et nos félicitations les meilleures?

M. F.



Glané dans la presse...

Dépayement

De notre chère collaboratrice, Mme Vuilleminet-Challandes, qui de la clinique où elle est en traitement, continue avec une si belle vaillance à rédiger son petit hebdomadaire, le Samedi Soir, ce croquis d'hôpital si justement vu et cette analyse si perspicace et courageuse:

Vous avez une vie active, bousculée même; vos heures étaient remplies à craquer de devoirs et de plaisirs, et vous étiez à peu près libre de faire des projets et de les exécuter. Et voilà que le cadran de votre existence marque une heure... une heure inattendue, brutale, réduisant votre horizon aux quatre parois d'une chambre d'hôpital. Les dépayements commencent.

Grand étonnement, d'abord, de la rupture entre soi et la vie active: oisiveté presque totale et physionomies nouvelles tout à l'entour, médecins impénétrables, volontiers sibyllins, et gardes dévouées en coiffes blanches. Visites des parents et des amis. Ceux-ci, vous croyez les si bien connaître qu'ils ne vous causeront pas de surprise. Erreur, ils ont pris un visage nouveau, parce

Le Rassemblement mondial pour la paix

Congrès International de Genève

(3 au 6 septembre 1936)

Nos lecteurs ont sans doute déjà entendu parler de ce « Rassemblement », dont l'idée a été lancée par l'inépuisable apôtre de la paix par la S. d. N. qu'est Lord Robert Cecil. Cette idée de base est de mobiliser l'opinion publique dans tous les pays, et dans tous les milieux, afin d'en faire un instrument plus effectif au service de cette cause primordiale. Car, ne nous y trompons pas: l'opinion publique veut la paix. Mais, mal organisée encore, souvent hésitante, représentée par des forces disséminées ou trop spécialisées, elle n'a que rarement l'occasion de s'exprimer. Elle l'a eue une fois déjà, lors de cette mémorable journée du 6 février 1932 quand la volonté de plus de 200 millions d'être humains en faveur de la paix s'est manifestée par un imposant défilé de représentants des Eglises, des travailleurs, des coopérateurs, des organisations féminines, etc., etc., et elle l'aura une fois encore, en septembre prochain, lors de ce Congrès mondial que l'on prépare activement, et auquel notre journal désire intéresser tous ses lecteurs.

Les quatre principes fondamentaux de la base de ce mouvement sont les suivants:

- 1 L'inviolabilité des obligations des traités.
- 2 La réduction et la limitation des armements par accord international et la suppression des profits résultant de la production des armes.
- 3 Le renforcement de la S. d. N. pour prévenir et arrêter les guerres par l'organisation la plus efficace de la sécurité collective et de l'assistance mutuelle.
- 4 L'établissement dans le cadre de la S. d. N. d'un mécanisme efficace pour remédier aux situations internationales susceptibles de provoquer la guerre.

Aucun de ces principes n'est dirigé contre un peuple quel qu'il soit, car c'est l'égalité la plus absolue de tous les peuples et de leurs représentants que ce mouvement cherche à réaliser.

Cette idée de mobilisation générale, d'un union sacrée des forces de paix a déjà rencontré à travers le monde un accueil enthousiaste. Non

seulement, la plus grande des organisations internationales actuellement au service de l'idée de paix, l'Union des Associations pour la S. d. N., vient de décider d'adhérer au mouvement, mais encore dans plus de 30 pays des Comités nationaux, où sont représentés toutes les tendances et tous les milieux sociaux sont déjà à l'œuvre. En Suisse, un Comité national s'est constitué sous la présidence du professeur Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N. et un Comité genevois sera très probablement mis sur pied au moment où paraîtront ces lignes.

Il est évident que les organisations féministes, tant internationales que nationales, n'ont pas pu rester à l'écart du mouvement. En ce qui nous concerne plus spécialement, nous suffragistes, nous pouvons dire ici que, soit notre Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique, soit notre Association suisse pour le Suffrage, lui ont toutes deux donné leur adhésion. Nombreuses aussi sont celles, parmi nos chefs de file féministes de tous pays qui travaillent activement au succès de ce mouvement: citons ici Mrs. Corbett Ashby, Mme Malaterre-Sellier, Miss Courtney et en tout premier lieu, notre amie Rosa Manus (Hollande). L'incomparable organisation de nos Congrès suffragistes internationaux, qui, à la demande expresse de Lord Cecil, a accepté la lourde tâche de diriger le secrétariat international. Mlle Manus est en conséquence venue s'installer à Genève, où d'excellente besogne a déjà été accomplie, les autorités fédérales du Département politique notamment, comme les autorités locales, ayant contribué à lui faciliter la tâche.

Notre journal se trouve donc dans une situation privilégiée pour pouvoir tenir ses lecteurs au courant, quinzaine après quinzaine, du développement de ce mouvement. Nous n'y manquerons pas, car nous, féministes, nous avons une responsabilité toute spéciale en ce domaine. Une responsabilité de femmes, d'abord, qui, certainement plus que les hommes encore, voulons ardemment la paix. Une responsabilité de suffragistes ensuite, qui voulons prouver que notre revendication de participer à l'œuvre publique n'est pas un vain mot.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Choses d'Espagne

I. Une fondation féminine à Barcelone

La Catalane possède, au cœur même de Barcelone, un instrument de travail de premier ordre, « l'Institut de Culture et la Bibliothèque populaire de la Femme ». Il fut fondé, voici vingt-cinq ans, grâce à l'initiative d'une femme de cœur, au dévouement inlassable, à l'esprit d'organisation sûr clair et précis, Mme Verdaguier, dont tout le monde parle avec le plus grand respect. Cet Institut prépare la Catalane à ses devoirs de femme, d'épouse, de mère et de citoyenne, selon l'esprit local et selon la plus saine tradition. Cette idée continue à orienter l'Institut dans son évolution incessante.

Au début, ce ne fut qu'une bibliothèque circulaire pour ouvrières; puis il fallut élargir les cadres, développer, généraliser, et c'est actuelle-

ment une institution complète, avec, d'une part, des classes comprenant huit années d'études et mettant tout au monde au service des élèves, et, d'autre part, une fondation favorisant ses membres associés.

J'ai eu le privilège de visiter en détail l'établissement en compagnie de deux secrétaires, qui m'ont aimablement documentée. Toute l'œuvre est centralisée dans un grand bâtiment construit en quadrangle, dans la ville médiévale; l'âme en est la chapelle, vouée à Notre-Dame de Montserrat, où un prêtre dit la messe tous les matins, et où l'on compte sur la présence des élèves. Tous les locaux sont inscrits sous un vocable; noms de saints ou de saintes, de grands littérateurs, de femmes ou d'hommes célèbres en Catalogne, de donateurs de l'Institut. Voulez-vous savoir ce que l'on y trouve?

Des classes, des ateliers de couture, de dessin, de coupe; des salles de bains, de douches, de

la pudeur de leur maladie et aussi le mépris des mines dolentes qui semblent mendier les sympathies.

La Réformation et les femmes

Le Jubilé de l'introduction de la Réforme qui vient d'être célébré avec ferveur par toute la Genève protestante ne pouvait manquer de faire évoquer aussi des figures de femmes vaillantes et convaincues qui propagèrent la nouvelle foi. Mme Marg. Maire, rappelle dans le Journal de Genève la mémoire de quelques-unes d'entre elles, dont l'ardeur et le zèle de propagandistes font en quelque sorte les ancêtres des féministes:

...Et maintenant, celles qui restent dans la ville, les « évangélistes ».

Les unes sont d'ardentes protestantes de la nouvelle doctrine, telle cette Claudine, femme de l'apothicaire et syndic Aimé Levat, de Saint-Gervais. Venue à contre-cœur entendre la prédication de Fromment, elle est subjuguée par la puissance de l'Écriture. Elle emporte chez elle un Evangile, s'en nourrit sans répit et convertit bientôt son mari, ses proches, ses voisines. Nouvelle Dorcas, elle renonce à ses ornements, s'en va « accouturée simplement, sans nulle superfluité », comblant les pauvres de ses largesses, exemple pour tous de charité et de piété.

D'autres sont épouses et collaboratrices de réformateurs; ainsi Marie Dentière, qui, autrefois supérieure d'une abbaye d'Augustines à Tournay, embrasse la Réforme et devient en secondes noces la femme d'Antoine Fromment. Instruite, elle écrit un récit anonyme des événements religieux auxquels elle assiste: *La guerre et délivrance de Genève fidèlement faite et composée par un marchand demeurant en icelle*.

coiffure; une salle de conférences de 700 places et deux plus petites; des salles pour la musique, le cinéma, la T.S.F., la dactylographie; des locaux pour la gymnastique, les danses populaires, la rythmique; des musées d'histoire naturelle, de technologie, de travaux manuels; des laboratoires; une infirmerie d'urgence; un restaurant économique et un élégant salon de thé; des cuisines pour les cours aux adultes aussi bien qu'aux élèves; une bibliothèque circulante avec sa salle de désinfection et son atelier de reliure; un bureau de placement; une salle des publications qu'édite l'Institut, une autre pour les périodiques en consultation. En outre, les élèves disposent d'une vaste salle à manger, et même d'une cuisine conçue où elles peuvent réchauffer leurs repas. S'il n'y a pas de dispensaire, c'est qu'il en existe un excellent dans le voisinage immédiat.

Le personnel enseignant est presque exclusivement féminin. En me promenant de classes en ateliers et de locaux en bureaux, je n'ai vu que deux exceptions. Les installations et le matériel scolaire sont tout à fait modernes.

L'enseignement se donne exclusivement en catalan, mais le castillan figure largement au programme. Il y a, en ce moment, un intéressant réveil linguistique dans cette province, et je vous assure que cela ne simplifie pas la vie aux étrangers qui tâchent de se débrouiller au moyen des quelques mots d'espagnol qui forment le savoir des touristes!

Les élèves se recrutent dans tous les milieux de la population et, chose bien typique, la finance scolaire varie avec le niveau social des parents; il existe onze tarifs différents pour le même cours; la cote des impôts familiaux sert de base pour le classement, mais les élèves sont mélangées. Les études comprennent toutes les branches prévues dans les programmes courants: culture générale, ménagère, professionnelle, commerciale, avec, après huit années de travail, un diplôme de fin d'étude. On prévoit des classes mobiles, et, sur demande, de nouvelles disciplines sont introduites et des cours subdivisés.

Je donnerai une mention toute spéciale aux locaux consacrés aux cours de cuisine: chaque jeune fille a, devant elle, sa propre table, et, derrière elle, son petit fourneau de fonte; les tables sont réunies les unes aux autres, de même que les fourneaux, par des plaques de majolique blanche; le tout forme deux fers-à-cheval l'un dans l'autre; au delà de la lignée des fourneaux se dresse une jolie fontaine aux nombreux robinets et bassins, accessible de l'endroit où l'élève travaille. Ceci-ci se déplace donc à peine. C'est le meilleur exemple que j'aie vu de « taylorisation » domestique. Quand je passais là, un majestueux chef, le bonnet bien campé sur la tête, enseignait à une dizaine de fillettes; trois étaient à leur fourneau, d'autres à leur table, et le reste, sur des bancs en amphithéâtre, préparait la partie théorique; au tableau noir figuraient les recettes des plats du jour et les prix de revient.

Des séances de cinéma ont lieu tous les dimanches; les élèves et leurs familles y sont conviées à tour de rôle. Vous pensez bien que tous les films ont été « visionnés » avant qu'ils leur soient soumis. Ils sont sérieux, instructifs et délassants. Comme le côté religieux de l'Institut entre en ligne de compte, on organise pour toutes les élèves une retraite de trois jours, une fois l'an, sans toutefois qu'il leur soit nécessaire d'interrompre leurs études.

Les parents sont tenus au courant du travail et

Mais à côté de ces leaders féminins de la foi réformée, il est d'autres femmes, simples et ignorantes, que Mme Th. Pittard fait revivre de façon pittoresque dans le *Messager social de Genève*, jetant en même temps une lumière significative sur le régime de fer de la Genève calviniste:

...La théologie nouvelle qui, bientôt, sera imposée au peuple par une discipline rigoureuse, jeta la confusion dans bien des esprits et rencontra des résistances. Les registres du Consistoire et ceux du Conseil mentionnent de nombreuses interventions de la Vénéérable Compagnie et de la Seigneurie dans la conduite spirituelle des habitants. On se contentait, pour l'heure, d'obtenir la connaissance parfaite de l'oraison dominicale, récitée en français, épreuve obligée et décisive pour la conversion. Bien que Dame Bergeron proteste de sa bonne foi, qu'elle apprécie toutes les prédications, qu'elle prie Dieu le Rédempteur, en latin, ainsi que ses parents le lui ont enseigné, qu'elle dit *l'Ave Maria* et le *Credo* de la même manière qu'on le récitait autrefois... elle devra « fréquenter les sermons et, dans quelques jours, prier Dieu en langage maternel » (1542). Indocile, Française, surnommée « la drolière », regimbe. Qu'on la laisse donc en paix; elle a dit l'oraison, « ainsi qu'elle a scieu ». Et Jehane Corajod déduit avec raison « que ce n'est pas à Etrebrières, où elle laboure et garde les bêtes, qu'elle a pu ouïr les sermons, cependant elle n'a pas entendu la messe; elle sait, du reste, l'oraison, prie Dieu en son cœur, car la langue ne fait rien si le cœur ne le dit; elle observe le carême et entend ce qu'est bien; ainsi le lui ont enseigné ses prédécesseurs; enfin, elle communique au salut de son âme ». Ce bon vouloir ne peut qu'être encouragé! Jehane Corajod prendra la